

Le Pèlerinage à la Mecque

Mode d'emploi

« Quelques conseils pratiques pour un pèlerinage en toute tranquillité »



Edition 2010.

Le pèlerinage aux lieux saints de l’Islam représente pour le croyant musulman un moment particulier qui marque à jamais sa vie spirituelle et sociale. C’est un acte de foi accompli avec dévotion et humilité et de ce fait, contribuer à ce que les pèlerins partent dans les meilleures conditions est le devoir de toute une communauté.

Nous avons noté des améliorations des conditions d’organisation du pèlerinage depuis ces deux dernières en région Rhône-Alpes. L’édition d’une charte, d’un guide pratique, d’un contrat de voyage type, de la médiatisation des dysfonctionnements, de l’implication des autorités locales ainsi que d’une prise de conscience forte de la communauté ont globalement permis un réel assainissement ; cependant cela ne suffit pas pour prévenir totalement les risques car malheureusement les pèlerins ne montrent pas plus de prudence..

C’est dans cette optique que le CRCM Rhône-Alpes réédite la troisième édition du guide de prévention, afin d’informer le pèlerin sur les différentes étapes depuis le choix de leurs agences jusqu’au retour des lieux saints. Nous espérons que ce guide trouvera son utilité auprès du plus grand nombre. Nous attendons de tout coeur vos remarques en vue de le compléter pour les années à venir. Pour que les pèlerins de demain accomplissent leur devoir dans les meilleures conditions, nous comptons sur vous. Ce n’est qu’ensemble que l’on pourra faire avancer les choses. Travaillons main dans la main pour bâtir, si Dieu le veut, une communauté organisée afin que chacun d’entre nous puisse pratiquer son culte dignement.

Lounis Karim & Mennana Karim
Commission pèlerinage

Conseil Régional du Culte Musulman Rhône-Alpes

Plan du guide

L'édition 2010 du guide a été conçu pour sensibiliser les futurs pèlerins sur les diverses étapes du pèlerinage à la Mecque : depuis le choix de l'agence de voyage jusqu'à leur retour en France. Il a pour but de donner une grille de lecture du pèlerinage et de son environnement.

PARTIE 1 : LES PREPARATIFS

- Zoom sur le pèlerinage
- Fiche d'identité
- Formalités et Visa
- Assurance
- Santé, Sécurité, Vaccins
- Effets de voyage
- Réunion d'Information/ Formation du CRCM
- Vie pratique
- Préparation spirituelle

PARTIE 2 : ITINERAIRE

- Les préparatifs du voyage sacré
- Le déroulement du pèlerinage : Depuis « l'Ihram jusqu'au Tawaf al Wada' » : conseils et astuces
- Résumé des étapes
- Conseils sanitaires
- Les contacts sur place en cas de problèmes pour les ressortissants français

PARTIE 3 : AU RETOUR DE VOYAGE

- Le Spirituel
- Votre Santé
- En cas de litige
- Cellule de veille du CRCM
- Forum d'expression sur le site

Partie 1 : LES PREPARATIFS

Le pèlerinage à la Mecque comme tous les autres voyages doit être organisé. Le CRCM Rhône-Alpes vous conseille de suivre les quelques recommandations suivantes pour bien préparer votre voyage.

Zoom sur le pèlerinage

Le pèlerinage à la Mecque (Hajj) constitue l'un des cinq piliers de l'islam. Tout musulman doit, s'il est en mesure physiquement et matériellement, l'accomplir au moins une fois dans sa vie. Il vise à purifier l'âme des souillures des péchés pour devenir digne de la grâce divine sur terre et dans l'au-delà. Il se déroule pendant le dernier mois de l'année lunaire d'après le calendrier musulman (Hijriah). Tout fidèle qui accomplit cette obligation porte le titre de hâjj.

En dehors du Hajj, tout musulman peut se rendre à la Mecque pour effectuer, le petit pèlerinage (Omra). Les conditions de ce rite sont plus simples et le pèlerin peut accomplir en principe durant toute l'année.



Fiche d'identité

Capitale : Ryadh

Superficie : 2 240 000 Km²

Population : 24 573 000 hab.

Langue : Arabe

Monnaie : Riyal (SAR)

Fuseau horaire : UTC+3

Indicatif téléphone : +966



Figure 1 : Carte de l'Arabie saoudite

Source : Google/image



Quelques distances...

- **80 kilomètres environ séparent Jeddah de La Mecque** (environ 1H30 de trajet).
- **Médine** se trouve à 460 kilomètres au Nord de La Mecque (le trajet par la route peut donc durer de 5 à 6 heures).
- **Jeddah** est située sur les rives de la Mer Rouge. L'aéroport est à 30 kilomètres de la ville.

FORMALITES ET VISA

Formalités

Comment se rendre sur les lieux saints ?

Pour se rendre à la Mecque dans le cadre du pèlerinage, vous avez l'obligation de passer par une agence de voyage. Vous devez dans la majorité des cas traiter avec un voyageur agréé par les autorités saoudiennes.

Quelle agence choisir et que vérifier avant de m'engager?

- Le CRCM vous conseille de visiter le site du ministère du Hajj dans lequel figure la liste officielle des agences autorisées par le ministère du pèlerinage d'Arabie Saoudite à organiser le pèlerinage (www.hajjinformation.com). Vous pourrez ainsi vous assurer que votre agence figure sur cette liste.
- D'autre part, assurez-vous que votre agence a bien un **numéro d'agrément** délivré par la préfecture comme le stipule la loi française
- Privilégier les agences de voyages ayant signé la **charte du pèlerin** mise en place par le CRCM Rhône-Alpes. Les agences ayant signées ce document se sont engagées à respecter un certain nombre de conditions en termes de transport, logement, de prise en charge etc. Il a une portée juridique (il s'appuie sur la Loi du 13 Juillet 1992) et permet d'assainir l'organisation du pèlerinage à la Mecque (*consultation de la charte sur le site internet du CRCM www.crcm-ra.org*).
- Le CRCM vous conseille de privilégier les agences disposant des licences professionnelles suivantes : SNAV, APS...Ces agences sont des professionnels du secteur et respectent un certains nombres de conditions.

Qu'en est-il du contrat de voyage?

- Le contrat de voyage est **OBLIGATOIRE** : En application du code du Tourisme, votre agent de voyage a l'obligation de vous informer par écrit, avant la conclusion du contrat, du contenu des prestations proposées relatives au transport et au séjour, du prix et des modalités de paiement et des conditions d'annulation du contrat. Ce contrat doit être écrit en français, personnel et nominatif, établi en double exemplaire, comportant les noms et adresse du vendeur, son numéro de licence.

IMPORTANT :

Avant votre départ l'agent de voyage doit fournir :

ELEMENTS A FOURNIR	REMARQUES
Billets A/R avec convocation à l'aéroport	Il doit préciser le nom de la compagnie aérienne
Coordonnées des lieux de résidences à la Mecque et Médine	Le nom, adresses, numéros de téléphone et de fax
Les transports terrestres	Les transferts entre L'aéroport et l'hotel La Mecque et Muzdalifa Muzdalifa et Mina Mina et la Mecque Medine et la Mecque
Hébergement à Mina	Location de tente

- Demander à votre agence de vous fournir les informations suivantes :
 - **numéro de portable du guide, badge, billets, hébergement, transports.**
- Préférer les vols directs aux charters car ils sont moins soumis aux aléas de l'organisation.

Visa

Quel type de Visa ? Est t'il payant ?

Renseignez-vous sur le type de visa proposé par l'agence. Le visa spécial dit de « Hadj » s'obtient exclusivement auprès des services consulaires de l'ambassade d'Arabie saoudite en France. **Notez qu'il est gratuit, n'acceptez aucun surplus de frais.** Les démarches pour l'obtenir doivent être faites par le vendeur qui effectuera la demande en votre nom.

Notez qu'à votre arrivée, votre passeport restera en possession de l'administration Saoudienne

❖ **CONTACTER L'AMBASSADE D'ARABIE SAOUDITE POUR VERIFICATION**

Toute agence doit avoir l'aval des autorités saoudiennes pour pouvoir organiser le Hajj. Contactez l'ambassade d'Arabie saoudite à Paris pour vous assurer que l'agence ne fait pas partie d'une liste noire.



Services consulaires, 29 rue des Gravieres
92200 Neuilly sur Seine
Tel ☎: 01 47 47 62 63
Fax : 01 47 47 16 97

ASSURANCE

Dois-je souscrire une assurance ?

Votre organisateur de voyage doit vous informer de l'existence de contrats d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation de votre voyage ou de certains risques en particulier, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. Il est très conseillé de souscrire les assurances suivantes qui viendront s'ajouter au prix du voyage :

- Annulation : **(environ 35 €)**
- Annulation/Rapatriement/Bagages **(environ 50 €)**
- Multirisques : **(environ 70 €)**

Note : Il est important de prendre le numéro du Centre d'Assistance 24 heures sur 24 de l'étranger.

LE PELERINAGE A LA MECQUE EST AUSSI UN VOYAGE A RISQUE

Que faire en cas de décès:



- ❖ En général l'enterrement se fait directement sur place.
- ❖ Pour une demande de rapatriement (ce qui est très rare) veuillez vous renseigner auprès de votre organisateur sur les formalités administratives. C'est lui qui fera les démarches nécessaires auprès du consulat de votre pays d'origine.

SANTE, SECURITE, VACCINS

Les vaccins obligatoires



Se faire obligatoirement vacciner contre **les méningocoques A, C, Y et W135** au moins **dix jours** avant l'entrée sur le territoire saoudien.

Quels sont les centres de vaccinations en région

Rhône-Alpes  ?

Vous pouvez consulter la liste de tous les centres habilités à vacciner sur le site **Rhône-Alpes Santé** via le lien internet suivant :

<http://www.ra-sante.com/>

ou contacter la direction des Affaires sanitaires et sociales de votre département pour obtenir les coordonnées du centre le plus proche de votre domicile.

Consulter un médecin avant votre départ

Il vous serait utile de demander conseil à votre médecin traitant. Le Hajj est un voyage assez physique. Il est important de déclarer à votre médecin les conditions du voyage. Si vous avez des traitements réguliers, demandez à votre médecin traitant de vous donner des médicaments pour une plus grande période. (en cas d'aléa sur votre date de retour)



Prévoir une trousse de premier secours

QUE DOIT-ELLE CONTENIR ?	CONSEILS
Ne pas oublier ses propres médicaments	(prévoir pour 1 mois et demi)
Contre la toux :	un sirop, les bronchites tel que Rhinatiol ou Toplexil
Contre les brûlures :	Crème Biafine
Contre l'extinction de voix :	Mébucaïne pastilles, Lysopaïne etc...Miel
Contre les céphalées et autres douleurs de tête :	de l'aspirine, Aspégic etc..
Contre les diarrhées très fréquentes	Bioflorin capsule
Pour les petites plaies	
Des bandes de gaze, des bandes à rouler	Rajouter du mercurochrome
Des pilules de contraception	pour les femmes désirant arrêter leurs règles pendant la durée du pèlerinage
Des recettes maison :	du miel et de l'huile d'olive à ceux qui en ont l'habitude.

Source : Brahami, M. (2006), « Hadj et 'Umra Guide pratique », Tawhid

Important : Il est souhaitable pour les personnes âgées de plus de 65 ans de se faire prescrire par leur médecin traitant un vaccin anti-grippal, pour cette tranche d'âge il est gratuit et pris en charge à 100%.

Attention à la pollution !

Il s'avère utile d'acheter un masque anti-pollution car les régions de la Mecque, « Mina » et « Muzdalifa » sont très polluées.

Conseils aux pèlerins

- Conformez-vous aux recommandations émises par les autorités sanitaires locales
- Lavez-vous souvent les mains (à l'eau et au savon avec une solution hydro-alcoolique)
- Aérez régulièrement les lieux dans lesquels vous trouvez
- Evitez le contact avec les personnes malades
- Consultez un médecin en cas de fièvre ou de symptômes grippaux
- Pour toute aide, prenez contact avec l'ambassade ou le consulat.

(Source : www.inpes.sante.fr)

Qu'en est-il pour les personnes à mobilité réduite ?

Les personnes ayant besoin d'un fauteuil roulant ont la possibilité d'en acheter sur place ou de le louer en pharmacie ou se payer les services d'un pousseur pendant les étapes du « tawaf » & « Sayi ».

Le pèlerin doit il prendre des effets de voyage avec lui ?

Penser à prendre avec vous :

- Des lunettes de soleil
- Des bonnes sandales pour les hommes et de bons souliers de marche pour les femmes
- Un petit sac à dos
- Un tapis de prière
- Son Coran, Livres à lire, Guides etc..
- Un sachet en plastique (pour les souliers et sandales)
- Une gourde pour y mettre de l'eau
- Des barres de céréales
- Des chaussettes en coton pour les Femmes
- Un sac de couchage
- Une ombrelle

Source : Brahami, M. (2006), « Hadj et 'Umra Guide pratique », Tawhid

Quelles informations doit on communiquer aux familles restées en France?

Le CRCM vous conseil de communiquer les informations suivantes :

- **Les dates, Horaires, numéros de vols et aéroport de départ et de retour**
- **Les lieux d'hébergement avec les adresses et les coordonnées téléphoniques**
- **Le nom et coordonnées du Chef de groupe (numéro de portable)**
- **Un jeu de photocopie de vos documents d'identité et de vos billets d'avions**

Où et Quand auront lieux les réunions d'information du CRCM ?

Le CRCM Rhône-Alpes organise chaque année en partenariat avec plusieurs mosquées de la région, une formation théorique et pratique de préparation au Hajj. Au programme : Fiqh, Jurisprudence du Hajj, Conseils pratiques et Questions.

Les dates de formation vous seront communiquées sur le site internet très prochainement (www.crcm-ra.org)

VIE PRATIQUE

Monnaie, change

Le taux de change : 1 euro € vaut environ 5,23 SAR (Rial Saudi). (Cours 10 octobre 2010)



Pense-bête : 100€ ← → 523 SAR

Euro (EUR)

EUR	1 €	10 €	100 €	500 €
SAR	5,23 س.ر.	52,3 س.ر.	522,98 س.ر.	2614,91 س.ر.

Conseil : Faites une estimation de votre budget pour ne pas vous retrouver à court d'argent.

Note : Il existe de nombreuses banques à La Mecque et à Médine où vous pouvez changer facilement votre argent. Cependant, nous vous conseillons toujours de comparer tout d'abord les différents taux de change des banques (2 ou 3). Ensuite, vous trouverez sûrement un meilleur taux de change dans les banques un peu éloignées du « Haram ».

Nous vous conseillons cependant plutôt de changer votre argent à Médine.



Les cartes de crédit (Visa, Eurocard...) sont utilisables sur place dans les guichets automatiques des banques et aussi dans beaucoup de magasins.

Géographie, climat

Au mois de Novembre la température à la Mecque avoisine les 30° et 24 ° à Médine.



Figure 2 : carte de la météo

Source : <http://fr.weather.yahoo.com/>

Décalage horaire



Le décalage horaire entre la France et l'Arabie Saoudite est de :

- ❖ +2 heures en hiver
- ❖ +1 heure en été

Electricité

L'alimentation est de 220 volts, des adaptateurs pour prises de courant sont donc inutiles.

Téléphone et télécommunication

Important : Evitez l'usage abusif !

- Depuis l'Arabie Saoudite, vous devez composer:
☎ **00 33 + le numéro à 9 chiffres (sans le zéro).**

Exemple : 0033 6 24 xx xx xx (pour un mobile) et
0033 4 78 xx xx xx (pour un fixe)

- Depuis la France, vous devez composer

☎ **00 + 966** + indicatif de la ville (le **2** pour La Mecque et le **4** pour Médine) + **numéro**.

Conseil : Il est conseillé d'acheter une puce téléphonique une fois arrivée en Arabie Saoudite. Il sera plus simple pour votre famille de vous joindre. Compter environ 10€ pour une puce + recharge.

Vous disposer aussi de « Call Box » sur place pour vos communications à l'international

Liens utiles

- ❖ **AMBASSADE D'ARABIE SAOUDITE EN FRANCE**



Services consulaires, 29 rue des
Graviers 92200 Neuilly sur Seine
Tel : ☎ 01 47 47 62 63/ Fax : 01 47 47 16 97

- ❖ **MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES**



Direction des français à l'étranger,
sous direction de la sécurité des personnes,
Cellule de veille
☎ Tel : 01 43 17 86 86

Lieu de Rendez vous

Pour les personnes circulant en groupe sur place, nous vous conseillons de vous donner des lieux de rendez vous pour ne pas vous perdre. En effet, la Mecque dispose d'un grand nombre de portes numérotées. Utilisez les numéros comme lieu de rendez vous.

L'attente

Sachez que l'attente fait partie du voyage. Que ce soit à l'aéroport ou autres. Faites preuve de patience et ne vous égarez pas dans des discussions inutiles.

Liste indicative de quelques prix

ELEMENTS	COUT APPROXIMATIF (Ryal)
Vêtements pour l'ihram	Environ 40 ryals
Sacrifice	Environ 350 ryals
Sandale	Environ 30 ryals
Masque Anti-polution	1 ryal
Sandwich	3 Ryals
Repas consistant	15-20 Ryals
Tapis de prière	5 Ryals
Natte	5 Ryals
Puce téléphone mobile	60 Ryals

Source : Guide du Hajj de A à Z-édition 2007-2008

Préparation spirituelle

Avant de se rendre au pèlerinage, il est important de:

- Se repentir auprès d'Allah, l'exalté, de tous péchés antérieurs.
- Réparer les injustices et rendre les droits aux personnes concernées
- Payer les frais du Hajj avec de l'argent licitement acquis
- Rechercher un compagnon de voyage pieux, charitable et secourable

Calendrier des jours du Hajj

JOUR	DATE	EVENEMENTS	REMARQUES
1	8 dhul hija	Départ pour Mina	Sacralisation. Emporter le minimum d'affaires pour les jours 1 et 2. Prévoir natte et couchage.
2	9 dhul hija	Station d'Arafah	Summum du Hajj. Invocations. Ne pas oublier des denrées alimentaires et sac de couchage pour Mouzdalifah. Ramassage de 7 pierres pour le jour 3
3	10 dhul hija	Fête	Journée chargée. Lapidation de la grande stèle. Sacrifice . tawaaf-Sa'y. Désacralisation
4	11 dhul hija	Tachriq 1	Lapidation des trois stèles (21 pierres)
5	12 dhul hija	Tachriq 2	Lapidation des trois stèles (21 pierres)
6	13 dhul hija	Tachriq 3	Lapidation des trois stèles (21 pierres). Départ pour la Mecque

Source : Guide du Hajj de A à Z-édition 2007-2008

Partie 2: ITINERAIRES

Allah (l'exalté) dit dans le Coran:

« 196. Et accomplissez pour Allah le pèlerinage et l'Umra » **Sourate 2 : AL-BAQARAH (LA VACHE)**

« 96. La première Maison qui a été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bakka (la Mecque) bénie et une bonne direction pour l'univers.

97. Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout; et quiconque y entre est en sécurité. Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes » **Sourate 3 : AL-IMRAN (LA FAMILLE D'IMRAN)**

Le Prophète, paix et salut de Dieu sur lui a dit :

« Quiconque se rend à cette Maison (avec l'intention d'accomplir le Hajj) et s'abstient de dire des obscénités ou de commettre des actes impudiques, reviendra tel qu'il était le jour où sa mère l'avait mis au monde (absout des péchés)». **Hadith rapporté par Boukhari et Mouslim**

Les préparatifs du voyage sacré

Avant de se rendre en pèlerinage, il faut d'abord :

- Se repentir auprès d'Allah, l'Exalté, de tous les péchés antérieurs et s'engager à ne pas revenir aux péchés.
- Payer les dettes et réparer les injustices et rendre les droits aux ayants cause.
- Payer les frais du Hadj avec de l'argent licitement acquis.
- Rechercher un compagnon de voyage pieux, charitable et secourable.
- Respecter au mieux la Sunna du Prophète Muhammad (pbAsl).
- Vouer une intention sincère et exclusive d'accomplir le Hadj en vue d'Allah, l'Exalté, ayant en vue sa satisfaction.
- Se donner tout entier à l'adoration d'Allah.

JOUR DU DEPART:

Faire un lavage rituel (Ghousl), couper les ongles, se raser les poils autour du sexe et enlever les poils des aisselles.

Accomplir une prière de deux rak`a. Dans la première rak`a, il récitera, après la « Fâtiha », la sourate « Al-Khafirûn » et dans la seconde, la sourate « Al-'Iklhâs » et réciter le verset dit (Al-Kursî).

Intention : Prenez bien conscience que vous répondez à l'appel de Dieu et que vous allez à sa rencontre dans un lieu qu'il a décrété comme étant sacré. Remerciez Dieu l'exalté qui vous a donné cette chance d'aller effectuer ces rites sacrés alors que d'autres ne l'ont pas pour diverses raisons (santé, financière,...).

Adieux : Faire des adieux aux proches et aux amis et demander pardons à tous.

Valise : Ne chargez pas trop votre valise car le surpoids est cher

Bagage à main : Si la destination est Djedda il faut bien penser à prendre son habit d'Ihram (sacralité) avec soi dans son bagage à main pour le revêtir dans l'avion. Si la destination est Médine le « Ihram » ne se fait que lors du voyage entre Médine et la Mecque. Prévoir un habit chaud pour se couvrir dans l'avion car il fait plutôt frais avec la climatisation.

Vos papiers : Prévoir une petite sacoche pour garder vos papiers sur vous pendant le trajet. (Pensez à faire des photocopies de vos papiers afin de les avoir sur vous sur les lieux saints)

JOUR D'ARRIVEE:

Se consacrer à l'adoration et au Dhikr et éviter les discussions inutiles.

L'Ihram : Pour rentrer en état d'Ihram (sacralité) il faut formuler et prononcer l'intention avant de dépasser le miqate (station qui délimite le territoire sacrée, celle-ci vous sera précisée dans l'avion ou lors du voyage entre Médine et la Mecque). Après la formulation de l'intention il faut dire la « talbiya » à haute voix.

Arrivée sur les lieux saints : Une fois arrivé dans le territoire sacré de la Mecque : il est préférable de déposer vos bagages à l'hôtel avant d'effectuer votre « Tawaf » d'arrivée (qudum) autour de la Ka'ba.

Comportement : S'abstenir de toute dispute, de toute animosité et de toute querelle ; Quand l'un de nos pieux prédécesseurs du Prophète (ﷺ) avait l'intention d'aller en pèlerinage, il disait : (J'ai fait don de mon corps à tous les musulmans), c'est à dire qu'il pardonnera tout acte agressif mené contre son corps (bourrade, bousculade, etc.) et le

considérera comme une bonne action qu'il aurait faite.

Durant les rites du hajj : Attention à ne pas privilégier, à tout prix, les actes surrogatoires (sunan) au détriment des actes obligatoires (Faraïd), comme toucher la pierre noire en poussant et bousculant ceux qui font le Tawaf.

Eviter de prendre des photos à l'intérieur des Haram (enceinte des mosquées sacrées) de La Mecque et de Médine.

DISPOSITIONS A PRENDRE LORSQUE L'ON SE REND A LA MOSQUEE SAINTE :

- ❖ Se rendre à la mosquée 1 heure au moins avant l'appel de chaque prière.
- ❖ Pensez à bien prendre un sac afin de garder vos sandales avec vous.
- ❖ Prenez vos repères et donnez-vous des points de rencontre entre vous.
- ❖ Pour les personnes âgées, le port d'un collier portant indication des coordonnées, de l'adresse de l'hôtel, du nom de l'Agence, du guide...) est recommandé.

Important : Suivre attentivement les recommandations de votre chef de groupe, notamment durant tous les transferts.

LE DEROULEMENT DU PELERINAGE

Depuis l'ihram jusqu'au Tawaf al Wada' »

Les piliers du pèlerinage

Les **piliers** sont les actes, qui, s'ils ne sont pas effectués, entraînent l'annulation du Hadj, avec l'obligation de refaire celui-ci :

L'« **Ihram** », La présence à « **Arafat** », Le « **Tawaf al ifada** » (après mina), Le « **Sa'iy** » (Marche entre « Safa » et « Marwa »).

Les Obligations (« wadjib ») du pèlerinage

Les **obligations** sont les actes qui, s'ils ne sont pas effectués, peuvent être réparés par un sacrifice :

La « **talbiya** » (après l'Ihram), ainsi que les vêtements spécifiques de l'Ihram pour l'homme ; Le « **Tawaf** » d'arrivée, L'arrêt à « **Muzdalifa** » ; La « **lapidation des stèles** » ; Le « **sacrifice** » ; La « **coupe des cheveux** ; La présence durant deux nuits au minimum à « **Mina** » ; Le « **Tawaf** » d'adieu.

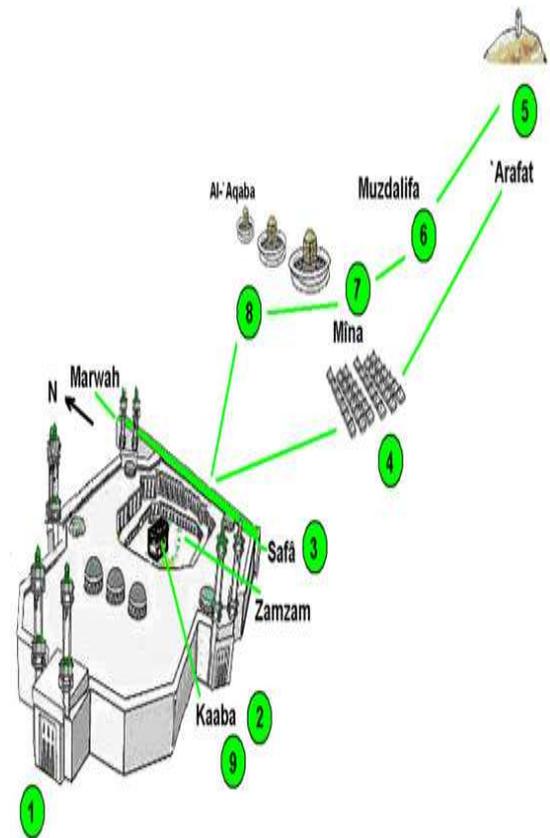


Figure 3: Schéma des étapes du « hajj »

Source : wikipedia

Différentes étapes et rites du pèlerinage

Etape 1. L' « Ihram » :

LA SACRALISATION



C'est l'intention qui confère l'état de sacralisation (Ihram) et non la tenue.

Le Pèlerin a le choix entre 3 formules d'accomplissement du pèlerinage

QIRAN (HADJ et OMRA), **IFRAD** (HADJ SEUL), **TAMATTU'** (OMRA puis HADJ)

Pour chacune des formules d'accomplissement du pèlerinage, l'intention se formule comme suit :

TAMATTU' (OMRA puis HADJ) :

Omra : لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ عُمْرَةً

Hadj : لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ حَجَّةً

*Labbayk Allâhumma 'omra
abbayk Allâhumma Hadja*

QIRAN (Hadj et omra) : حَجَّةٌ عُمْرَةً

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ *Labbayk Allâhumma Hadja wa omra*

IFRAD (Hadj seul) : لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ حَجَّةً

Labbayk Allâhumma Hadja

Note : La formule « Tamattu' » est la plus simple à faire. La majorité des pèlerins font le Hadj selon cette formule. C'est selon cette formule que ce guide a été réalisé.

« Miqat » : Points d'entrée géographique

Le Pèlerinage comporte des points d'entrées géographiques lieux sacrés à respecter (mawâqit makaniyya) où il faut revêtir l' « Ihram ». D'après les ahadîths les « Mawaqit » sont au nombre de 5 et selon la direction d'où l'on vient pour aller à La Mecque on passe par l'un ou l'autre de ces points d'entrée.

Dhû-l-Hulayfa : Pour qui vient de Médine (460 km au Nord de La Mecque).

Al-Jahfa, Pour qui vient d'Egypte, du Maghreb ou de Syrie (à 320 km au Nord-Nord Ouest de La Mecque).

Qarn-al-Manâzil: Pour qui vient du Nejd ou du Koweit (94 km à l'est de La Mecque).

Dhât-Iraq : Pour qui vient de l'Irak ou d'Iran (94 km au Nord-est de La Mecque).

Yalamlam : Pour qui vient du Yémen ou de l'Inde (80 km environ au Sud-Est de La Mecque).

Source : www.hajjomra.com



Figure 4 : les points d'entrée ; La démarcation de l'Ihram

Source : [Google/image](https://www.google.com)

La tenue vestimentaire



Source : <http://dalil-olhaj.com>

L'homme doit se débarrasser de ses **vêtements** habituels pour arborer les habits de **Ihram**. Il s'agit d'un vêtement blanc composé de deux pièces de tissu.

La femme garde ses habits habituels mais elle doit avoir le visage découvert.

Certaines obligations sont à respecter :

Homme : Oter tous les vêtements cousus (pantalons, chemises,...). Notez que le sous vêtement n'est pas permis ; Ne pas porter de chapeau ; Vêtir son Ihram composé de 2 parties (Haut et bas) ; Ne pas porter de chaussures enveloppant tout le pied, c'est-à-dire que la cheville ne doit pas être couverte.

Femme : Se vêtir de leurs habits habituels (La djellaba est de coutume) ; Se découvrir le visage et les mains.

Actes interdits durant l' « Ihram »

L'acte sexuel et les préliminaires, Se parfumer (crèmes et savons parfumés), Quelques soins de toilettes : Se couper les ongles, se raser, se couper les cheveux, Tuer les insectes ; Chasser les animaux sauvages sauf le scorpion et le serpent ; Demande de mariage ou de se marier.

L'intention d' « Ihram » doit être suivie par « La TALBYA »

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ لَبَّيْكَ. لَبَّيْكَ. لَا شَرِيكَ لَكَ
لَبَّيْكَ. إِنَّنِ الْحَمْدَ وَنِعْمَةَ. لَا شَرِيكَ لَكَ.

« Labbaïkal-lâhumma labbaïk, labbaïka lâ sharîka laka labbaïk, innal-hamda, wan-ni'imata, laka wal-mulk, lâ sharîka lak. »

[« Me voici, Seigneur, me voici, Tu n'as aucun associé, me voici. La louange, la Grâce et la Souveraineté sont à Toi, Tu n'as pas d'associé. »]

Entrée à La Mecque

Une fois arrivé à l'entrée de la ville Sainte et Sacrée de La Mecque,

Il est recommandé de dire cette invocation :
« **Mon Dieu, ceci est Ton territoire et Ton lieu de sécurité. Interdis mon corps du feu et protège-moi (sécurise-moi) de ton châtement le jour où tu ressusciteras Tes créatures. Fais de moi l'une de Tes créatures saintes et de ceux qui T'obéissent** »

(اللهم هذا حرمك و أمنك، فحرمني على النار، وأمني من عذابك يوم تبعث عبادك، واجعلني من أوليائك وأهل طاعتك).

A la vue de la Ka'ba, il est souhaitable de dire l'invocation suivante : " Mon Dieu, ajoute à cette maison (la grande mosquée) dignité, grandeur, vénération et respect. Et ajoute à celui qui l'honore et lui fait vénération, parmi ceux qui font le **Hajj** ou la '**Omra**, honneur, grandeur, largesse et piété".
Mon Dieu, c'est Toi la paix (**Salam**), de Toi vient la paix, fais-nous vivre mon Dieu, par la paix"



Figure 5 : La Kaaba

(source <http://www.hajjomra.com/>)

(اللهم زد هذا البيت تشريفاً وتعظيماً وتكريماً ومهابة، وزد من شرفه وكرمه ممن حجه أو اعتمره تشريفاً وتكريماً وتعظيماً ومهابة وبراً، اللهم أنت السلام ومنك السلام فحينا ربنا بالسلام).

Etape 2. LE « TAWAF » :

FAIRE LES SEPTS TOURS (Circumambulations)

Le Tawaf est une forme de prière individuelle qui ne s'effectue qu'à la Mecque. Elle consiste à tourner sept fois autour de la Ka'ba dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. En arrivant le pèlerin devra avoir ses ablutions puis effectuer sept tours autour de la Ka'ba (en effectuant les trois premiers tours d'un pas rapide pour ceux qui en ont la capacité pour le Tawaf al qudum (d'arrivée).

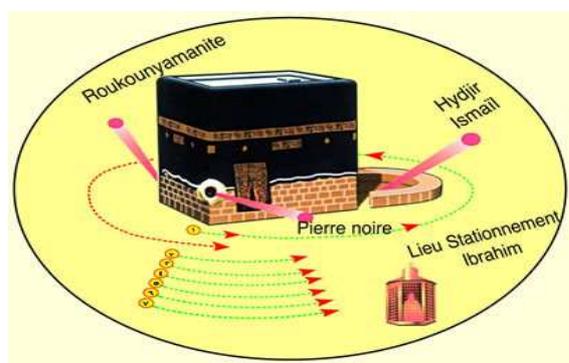


Figure 6 : Schéma de La Kaaba

Source : www.omra-hadj.be

Les actes du Tawaf

- Début du Tawaf : Se mettre face à la pierre noire et dire :

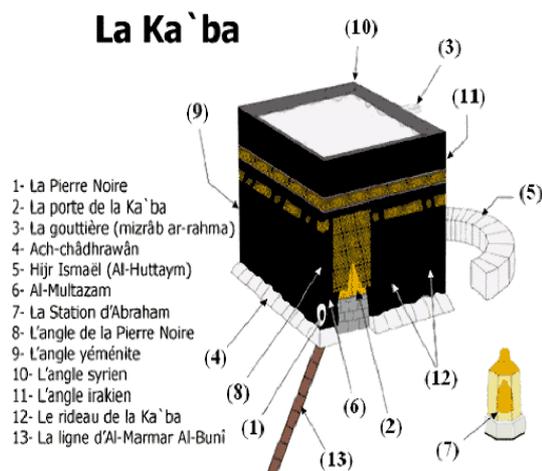
بِسْمِ اللَّهِ وَاللَّهُ أَكْبَرُ

« Bismillah oua Allahou Akbar »

Au nom d'Allah, Allah est le plus grand

- La Ka'ba doit être obligatoirement à la gauche du pèlerin.
- Le Tawaf doit se faire autour de la Ka'ba en passant de l'arc de cercle à l'extérieur de hijr Ismâ'il.
- Il doit obligatoirement comporter sept tours entiers en commençant et en finissant par la limite de la pierre noire.
- Accomplir le Tawaf à pied sauf pour une raison valable.
- Marcher à une vive allure à petits pas pour les hommes pendant les 3 premiers tours. (Sunna)
- Toucher ou embrasser la pierre noire (Al Hajar Al Aswad) si possible au début du Tawaf et à chaque tour, ou saluer de loin. (Sunna)
- Toucher si possible le côté yéménite (Arroukn Al Yamani) avec la main droite (l'angle qui précède l'angle de la pierre noire). (Sunna)
- Découvrir l'épaule droite pour les hommes. (Sunna pour les Tawafs suivis d'un Sa'iy)

La Ka`ba



- 1- La Pierre Noire
- 2- La porte de la Ka`ba
- 3- La gouttière (mizrâb ar-rahma)
- 4- Ach-châdhrwân
- 5- Hijr Ismaël (Al-Huttaym)
- 6- Al-Multazam
- 7- La Station d'Abraham
- 8- L'angle de la Pierre Noire
- 9- L'angle yéménite
- 10- L'angle syrien
- 11- L'angle irakien
- 12- Le rideau de la Ka`ba
- 13- La ligne d'Al-Marmar Al-Buni

Figure 7 : Détail de La Ka`ba

source www.omra-hadj.be

Conseils : Eviter de lire continuellement votre livre en délaissant ce moment exceptionnel : Soyez le plus sincère possible dans vos invocations en multipliant les invocations. Éviter, si possible de commencer un Tawaf entre les prières de Dhohr-Asar et Maghrib-Isha car vous risquez d'être bloqué au moment des prières. Faire preuve de patience. Prenez bien conscience que c'est le seul endroit au monde où vous pouvez effectuer le Tawaf. Cela est équivalent à la prière. Il est préconisé au pèlerin de se recueillir autant que possible, au cours du Tawaf. **Meilleur moment pour Tawaf: Après la prière du Icha jusqu'au Sobh**

Exemple d'invocations à dire

Lors du « Tawaf »

سُبْحَانَ، وَآ لِحَمْدُ لِلَّهِ، وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَاللَّهُ
أَكْبَرُ، وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا لِلَّهِ

*Soubhanallah, walhamdoulillah, wa la ilaha illallah,
wal-lahou akbar, wa la hawla wa la qouwwata
illa billah*

[Gloire à Dieu. La louange est à Dieu. Il n'est de dieu que Dieu. Dieu est le plus Grand. Il n'y a de force ni de puissance que par Dieu]

Entre le coin yéménite et la pierre noire à la Ka'ba.

رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الْآخِرَةِ
حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

Sourate 2 Verset 201

["O notre Seigneur, Favorise nous d'un bienfait dans ce monde et d'un bienfait dans la vie future et préserve nous du supplice du feu. "]

A la Station (« Maqam ») d'Ibrahim



Figure 8: Maqam d'Ibrahim

Source <http://www.hajjomra.com/>

Effectuer une prière légère de deux cycles vers la station (maqam) Ibrahim si possible.

Dire l'invocation suivante :

واتخذوا من مقام إبراهيم مصلى

Sourate 2 Verset 124

[Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Abraham se tint debout]

« Al-Multazam »

Il est recommandé de se rendre à l'endroit dénommé « Al-Multazam » (situé entre la porte de la Ka'ba et l'emplacement de la Pierre Noire) et y faire cette invocation :

(اللهم أعذني من الشيطان الرجيم, وأعذني من كل
سوء, وقتعني بما رزقتني, وبارك لي فيه).

[« Seigneur ! Accorde-moi refuge contre Satan Le Lapidé et accorde-moi refuge contre tout mal et rende-moi satisfait de ce que tu m'as pourvu et bénis-le-moi ».]

(Allahuma 'a'idhnî min ach-chayttân ar-radjîm wa
'a'idhnî min kulfî suw' wa qan'ni bîma razaqtanî wa bârik
li fih).

Eau de « Zam Zam »

Ensuite Aller **boire de l'eau de Zam Zam** et en verser sur sa tête.

(اللهم إني أسألك علماً نافعاً ورزقاً واسعاً
وشفاء من كل داء).

(اللهم أدخلني الجنة بغير عذاب ولا
حساب وارزقني مرافقة نبيك وسيدنا
محمد (ﷺ) في الفردوس الأعلى).

["Mon Dieu, je Te demande une connaissance (science) utile, une richesse large et une guérison de tous les maux".]

Le Prophète (ﷺ) a dit : « L'eau de Zam Zam est efficace pour tous les buts que vous voudrez atteindre »

Pénétrer dans le « hijr Ismâ'il »

C'est le lieu qui est délimité par un muret semi circulaire. Il est bien d'y effectuer des prières surrogatoires et illicite d'y faire des prières obligatoires. Il ne faut pas y entrer pendant le Tawaf.



Figure 9: Hijr d'ismâ'il

Source : www.hajjomra.com

Notes : N'insistez pas pour faire la prière juste derrière le Maqâm Ibrahim après le Tawaf quand la foule est nombreuse. Il est permis de l'accomplir dans n'importe quel endroit du Haram.

Etape 3. FAIRE LE « SA'IY » :

SEPT FOIS LA MARCHÉ ENTRE SAFA ET MARWA

En souvenir de l'errance d'Hajar (femme du Prophète Ibrahim) à la recherche d'eau pour Ismaël, on parcourt 420 m dans un long couloir attendant à la mosquée entre les monts Safa et Marwa. En arabe: « Sa'iy » signifie course, effort, recherche.

Les conditions de validité du Sa'iy

- Il doit être accompli après un « Tawaf » (qoudoum ou ifada). Le faire avant le « Tawaf » implique l'immolation d'une bête pour les hanafites.
- Avoir les ablutions n'est pas une condition bien que cela soit recommandé durant tous les rites.

Les actes obligatoires du Sa'iy

- Le « Sa'iy » se compose de 7 étapes. Commencer au « Safa » et finir au mont « Marwa ». Faire le contraire implique l'immolation d'une bête.
- L'accomplir dans le « Mas'a » (l'allée désignée pour le Sa'iy) (environ 420m de long).

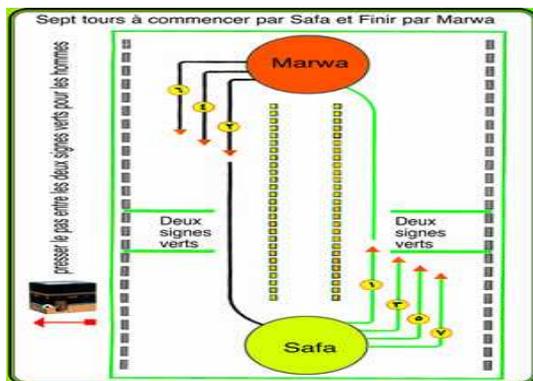


Figure 10 : Schéma de Safa et Marwah

Source : www.hajjomra.com

Notes :

- Marcher au début du Sa'iy, puis marcher à vive allure entre les deux lampes vertes. Ensuite reprendre une allure normale jusqu'au Marwa et y faire la même chose que sur le Safa (Mousslim).

- Faire la même chose que sur le Safa (Mousslim).
Mais sans reprendre la récitation du verset précité (S2 v158)



Figure 11 : Photo de Safa et Marwah

Source : www.hajjomra.com

Invocations à dire durant « As- Safa et Al- Marwa »

En arrivant au pied du mont Safaa :

إِنَّ الصَّفَا وَالْمَرْوَةَ مِنْ شَعَائِرِ اللَّهِ فَمَنْ حَجَّ
الْبَيْتَ أَوْ اعْتَمَرَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِ أَنْ يَطَّوَّفَ
بِهِمَا وَمَنْ تَطَوَّعَ خَيْرًا فَإِنَّ اللَّهَ شَاكِرٌ عَلِيمٌ
Sourate 2 Verset 158

[« As Safa et Al Marwa sont vraiment parmi les lieux sacrés d'Allah. Donc, quiconque fait pèlerinage à la Maison ou fait l'Umra ne commet pas de péché en faisant le va-et-vient entre ces deux monts. Et quiconque fait de son propre gré une bonne œuvre, alors Allah est Reconnaissant, Omniscient.»]

Monter sur le Safa et se diriger vers la qibla et réciter cette invocation :

الله أكبر، الله أكبر، الله أكبر "

Allâhu akbar, Allâhu akbar, Allâhu akbar."

["Allah est le plus grand, Allah est le plus grand, Allah est le plus grand."]

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ
وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ، لَا إِلَهَ
إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ، أَنْجَزَ وَعَدَهُ، وَنَصَرَ عَبْدَهُ،
وَهَزَمَ الْأَحْزَابَ وَحْدَهُ

"Lâ ilaha ilal-lâhu wahdahû lâ sharîka lah, lahul-mulku wa lahul-hamdu wa huwa alâ kulli shai'in qadîr, lâ ilâha illal-lâhu wahdahû andjaza wa'adah ,wa nassara abdah, wa hazamal-ahzâba wahdah."

["Il n'y a d'autre divinité que Allah, l'Unique sans associé. A Lui la Royauté, A Lui La Louange et Il est toute chose capable. Il n'y a point de divinité en dehors d'Allah. Il a tenu sa promesse, accordé la victoire à Son serviteur et a vaincu les alliés."]

En vous mettant en route pour l'autre monticule :

Multiplier les invocations et les dou'as :

رَبِّ اغْفِرْ وَارْحَمْ، وَاهْدِنِي السَّبِيلَ الْأَقْوَمَ

« *rabbighfir warham wahdins-sabilal-aqwam* »

[Seigneur Dieu ! Pardonne, accorde Ta Miséricorde et guide-moi vers le chemin le plus droit]

رَبِّ اغْفِرْ وَارْحَمْ، إِنَّكَ أَنْتَ الْأَعَزُّ الْأَكْرَمُ

« *rabbighfir warham antal-a'azzoul-akram* »

[Seigneur Dieu ! Pardonne et accorde Ta Miséricorde, Tu es certes, le plus Puissant et le plus Généreux]

Après le « Sa'iy » le pèlerin se coupe les cheveux et termine ainsi l'état de sacralisation. Il reste à la Mecque pour attendre les jours du Hadj qui commencent le « 8 Dhoulhijja".

Etape 4. JOUR DE « TARWIYA »: Début du HAJJ, Sacralisation puis se rendre à « MINA »

La journée du « 08 Dhoulhijja »



Figure 12 : Photo de Mina
Source : <http://www.hajjomra.com/>

- Après la prière du « Sobh » le pèlerin revient chez lui pour se préparer. Il doit effectuer un bain rituel et s'habiller avec les habits de l'« Ihram ».
- Après le levé du soleil le pèlerin fait une prière de deux cycles et prononce l'intention d'accomplir le Hadj et commence à répéter la « Talbiya ».
- Tout en répétant la « Talbiya », le pèlerin se rend ensuite avec son groupe à « **Mina** ».
- On y passe la journée. On y **prie** les offices du **Dohr**, de l'**Asr**, du **Maghreb** et du '**Ichâa**.
- Les offices sont raccourcis (2 Rak'ats sauf le Maghreb) mais non regroupés.
- On y passe la nuit et on y prie l'office du Fajr. Après le levée du soleil, on se rend à « '**Arafat** ».

Conseils :

- A Mina, tous les pèlerins logent dans des tentes aménagées par le gouvernement saoudien uniquement pendant le Pèlerinage. Ces tentes, numérotées sont prévues pour accueillir 25 personnes en moyenne. Elles ne sont pas mixtes. Les pèlerins sont répartis dans des tentes par zone géographique correspondant à une couleur. Pour les Pèlerins venant d'Europe, c'est le « rouge » ! Idéalement, toutes les tentes de l'agence sont dans la même zone. Les pèlerins sont répartis dans les tentes au mieux mais après, ils peuvent s'arranger entre eux en gardant toujours à l'esprit que l'intérêt commun doit primer et que les choses doivent se régler dans le calme et la conciliation.
- **Prévoyez un sac de couchage.**
- **Pour les plus fragiles :** Prendre un masque de protection contre la pollution. Prendre un Ihram d'échange (en cas de besoin) et prendre des habits de rechange.

Etape 5. « ARAFAT »

La journée du « 09 Dhoulhijja »

La montagne de la miséricorde

(djabal Ar-rahma)

Le Prophète (PbAsl) a dit à cet effet :

« Le pèlerinage c'est le jour de Arafat » rapporté par Al Tirmidy.

- On y passe la journée jusqu'au coucher du soleil.
- Une journée d'adoration, d'invocation et de lecture du Coran.
- Il n'est pas obligatoire d'être sur le mont de Arafat mais on peut se mettre n'importe où dans la zone de Arafat.
- Après le coucher du soleil, on se rend à « **Mouzdalifa** » (voir la partie s'y rapportant).
- On y prie les offices du Maghreb et du 'Ichâa regroupés et raccourcis.
- On y reste jusqu'au lendemain.



Figure 13 : Photo du mont Arafat

Source : www.hajjomra.com

ETAPE 6&7. Retour à « MINA » En passant par « MUZDALIFA »

La journée du « 10 Dhoulhijja »

- On prie l'office du Fajr à « **Muzdalifa** ».
- Dans la mesure du possible, on s'arrête à « **Mash' ar Al Haram** » pour y invoquer Dieu.
- Avant le lever du soleil, on retourne à « **Mina** ».
- On y effectue la lapidation de la grande stèle (« **Al Jamaratou Al Koubra** » ou « **Jamaratou Al 'Aqaba** »).
- Le temps réglementaire s'étend du lever jusqu'au coucher du soleil.
- Après la lapidation, on se rase les cheveux puis on se désacralise partiellement (« **Tahalloul Al Assghar** »).
- On procède au sacrifice rituel.
- On retourne à la Mecque pour effectuer le « **Tawaf Al Ifadha** » suivi du « **Sa'y** » puis on se désacralise alors totalement (« **Tahalloul Al Akbar** »).
- On revient à Mina pour y rester, si possible, jusqu'au 13 Dhoulhijja.
- Pendant toute cette période à « **Mina** », on raccourcit les offices de 4 à 2 Rak'ats.

CONSEILS

- Le trajet entre Arafat et Muzdalifa est très long (environ 4h) malgré la faible distance : il faut faire preuve de patience tout en supportant la pollution.
- **Eviter les bousculades, les injures et les disputes pendant le jet des pierres (Jamarates)**
- **Au moment où l'on jette des pierres au « Jamarates »** Chaque fois que le Prophète jetait

une pierre aux trois Jamarates (à Mina) il disait: ،
الله أكبر « **Allâhu akbar** » - [Allah est le plus grand]

- Après avoir complété le premier jamarah, il avançait un peu, se tenait debout en faisant face à la Ka'ba, levait ses mains et invoquait Allah. Il le fit aussi pour le deuxième jamarah mais pas pour le troisième.



Source : <http://dallil-alhaj.com>

Etape 8. Les jours d' « Attachriq » : MINA

Les journées « 11-12-13 Dhoulhijja »



Figure 14 : Photo de Mina

(Source : <http://www.hajjomra.com/>)

- Chaque jour, on effectue la lapidation des 3 stèles dans l'ordre suivant : la petite, la moyenne puis la grande.
- Le temps réglementaire s'étend du Dohr jusqu'au coucher du soleil.
- On passe les 3 nuits et les 4 jours à **Mina** (sinon 2 nuits et 3 jours).

La Lapidation des stèles :

- Réciter la « **Talbiya** » tout le long du parcours, entre le campement et les stèles.
- Arrêter la « **Talbiya** » dès la première pierre lancée.
- Utiliser 7 pierres pour chaque stèle. Ces pierres doivent être de dimension médiane. De la taille d'un poids chiche.
- Jeter les pierres l'une après l'autre et dire « Bismillah wa Allahu Akbar » à chaque lancée.
- S'assurer que la pierre a bien atteint la cible.
- Après la lapidation de chacune des deux premières stèles, on prend le temps d'invoquer Dieu.
- Après la lapidation de la troisième stèle, on repart immédiatement, sans invocation.



كيفية رمي جيرة العتبية

Source : <http://dalil-alhaj.com>

Le Sacrifice

- Il se fait généralement par paiement de la valeur du sacrifice à une banque ou un organisme agréé. Cet organisme se charge de faire le sacrifice à la place du pèlerin selon les règles de la Charia.
- Un ovin par personne.
- 7 pèlerins peuvent s'associer pour le sacrifice d'un bovin ou d'un camelin.
- Temps du sacrifice : pendant la durée des 4 jours (10, 11, 12 et 13 Dhoulhijja).
- Lieu du sacrifice : en tout lieu du territoire sacré (**Mina, La Mecque ou Muzdalifa**).



Figure 15 : Photo du sacrifice

Source : www.hajjomra.com

Coupe des cheveux

- Pour les femmes : couper quelques mèches de cheveux.
- Pour les hommes : la recommandation prophétique est de se raser le crâne.
- Temps de la coupe : pendant la durée des 4 jours (10, 11, 12 et 13 Dhoulhijja).
- Lieu de la coupe : en tout lieu du territoire sacré (« **Mina** », **La Mecque**).

Tawaf al ifada

Pilier du Hadj effectué après la présence à '**Arafat** à partir du 10eme jour en état d'Ihram total ou partiel selon les actes accomplis.

LE TAWAF D'ADIEU

Après avoir quitté Mina, les pèlerins se rendent à la Mecque en vue d'effectuer le « Tawaf d'adieu » au tour du Sanctuaire. Tel que mentionné par le Prophète (pbsl) qui dit :

« Que personne parmi vous ne quitte la Mecque sans que la Maison sacrée ne soit pour lui le dernier lieu à visiter »

En effet, le « Tawaf d'adieu » est la toute dernière obligation du pèlerinage. Le pèlerin doit l'accomplir quand il est sur le point de retourner chez lui au pays. Cette obligation est faite à tous, à l'exception des femmes en menstruations et en couches.

Remarque : le pèlerinage est suivi ou précédé par une visite à Médine sur la tombe du Prophète Mohammed (pbsl).

EN RESUME

Source : <http://dalil-alhaj.com>

Itinéraire logique à suivre par celui qui accomplit un Hadj du type Tamatu`

▪ Avant le huitième jour de Dû-I-Hidja:

- Accomplir la Omra
- Entamer l'Ihrâm depuis le miqât en formulant - l'intention d'accomplir la `Umra, puis commencer la Talbiyya.
- Le Tawâf de la `Umra
- les deux rak`a du Tawâf
- Al-Multazam – Zamzam
- Le Sa`ï de la `Umra
- Le rasage ou le raccourcissement des cheveux pour rompre l'Ihrâm
- Rester dans l'état de la rupture de l'Ihrâm à La Mecque jusqu'au huitième jour de Dû-I-Hidja

▪ Le huitième jour de Dû-I-Hidja

- Le pèlerin rentre en état d'Ihrâm de la Mosquée Sacrée
- Se rendre à Mina après la prière de l'aube – Y faire ces prières (Az-Zuhr – Al-`Asr – Al-Maghrib – Al-`Ichâ' – Fajr du neuvième jour)

▪ Le neuvième jour de Dû-I-Hidja

- Se rendre à `Arafât après la prière de l'aube
- L'arrivée à `Arafât
- L'accomplissement de la prière de `Asr d'avance avec et au moment de celle de Zhuhr
- Multiplier les invocations et les implorations jusqu'au coucher du soleil
- L'accomplissement de la prière du Maghrib en retard avec et au moment de celle d'Al-`Ichâ' à Muzdalifa.

▪ Le dixième jour de Dû-I-Hidja

- La marche vers Mina après la prière du matin et avant le lever du soleil
- Le jet de la Jamara d'Al-`Aqaba
- L'égorgement (de l'offrande)
- Le rasage ou le raccourcissement des cheveux
- Le Tawâf du déferlement
- Le Sa`ï – Le retour à Mina pour y passer la nuit.

▪ Du onzième jusqu'au treizième de Dû-I-Hidja

- Le jet des trois Jamarât (la petite – la moyenne – la grande)
- Le retour à La Mecque pour accomplir le Tawâf d'Adieu
- Fin du Hadj

▪ Viste de Médine

Gardez en mémoire ces quelques conseils.....

-PRENEZ LE TEMPS DE VOUS REPOSER, A L'ARRIVEE ET ENTRE CHAQUE ETAPE DE VOTRE PELERINAGE

-MEFIEZ VOUS DES EFFORTS PHYSIQUES IMPORTANTS ET PROLONGES, PENDANT LES GROSSES CHALEURS

-PROTEGEZ VOUS DU SOLEIL PAR LE PORT D'UN CHAPEAU, DE LUNETTES DE SOLEIL, DE VETEMENTS LEGERS EN FIBRE NATURELLES DE COULEUR CLAIRE ET L'APPLICATION CUTANEE EXPOSEE DE PRODUITS FILTRANTS. (lorsque vous n'êtes pas en état de sacralisation)

Source : www.sos-pelerin.org



QUELQUES CONSEILS SANITAIRES:

Prévenez les infections digestives !

-LAVEZ VOUS LES MAINS REGULIEREMENT AVEC DU SAVON, EN PARTICULIER AVANT DE PASSER A TABLE ET EN SORTANT DES TOILETTES.

-DANS LA MESURE DU POSSIBLE, EVITEZ LES CRUDITES-CONSOMMEZ DES ALIMENTS BIEN CUIITS, SERVIS CHAUDS.

-N'ABSORBEZ QUE DES BOISSONS AYANT BOUILLI, OU CONTENUES DANS DES BOUTEILLES CAPSULEES, OUVERTES DEVANT VOUS.

-L'EAU PEUT AU BESOIN, ETRE FILTREE ET SOUMISE A L'ACTION D'UN DESINFECTANT. EVITEZ LES GLACONS.

-MEFIEZ VOUS D'UNE CLIMATISATION TROP FORTE DANS LES CHAMBRES D'HOTEL.

Source : www.sospelerin.org



LES CONTACTS SUR PLACE EN CAS DE PROBLEMES POUR LES RESSORTISSANTS FRANCAIS

A RYAD

L'ambassade de France : ☎ 01 488 12 55

Police : ☎ 999

A DJEDDAH

Le consulat général de France à Djeddah dispose des personnels compétents et ayant toutes les autorisations de circulation dans les Lieux Saints. Ces personnes sont disponible pour prêter assistance aux pèlerins français et peuvent être jointes aux : ☎ 02 668 15 50 ou ☎ 02 668 15 44 ou ☎ 02 668 15 63.

E-mail : contact@consulfrance-djeddah.org

A LA MECQUE

Hotél Mercure HIBATULLAH 15^{ème} étage, Avenue Oum Al Qura, Cité Hafaar, BP 51177 ☎ 02 549 88 55

NOTE -IMPORTANTE:

Il se peut fort bien que les étapes ne se déroulent pas tel que prévu à cause des paramètres qui ne sont pas entre les mains des organisateurs.

DANS CE CAS IL FAUT FAIRE PREUVE DE BEAUCOUP DE PATIENCE ET SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DES ORGANISATEURS.

Partie 3: AU RETOUR DU VOYAGE

LE SPIRITUEL

Adopter un bon comportement

Vous avez eu l'honneur d'avoir été les invités du miséricordieux, il est de votre devoir de montrer le meilleur des comportements. Durant votre retour, il y aura beaucoup d'attente, du monde etc... ne vous égarez point dans des discussions inutiles ou critiques qui ne peuvent qu'engendrer des disputes.

VOTRE SANTE

Consulter rapidement un médecin

De nombreux pèlerins rentrent affaiblis et malades du voyage. Il est très important de rencontrer un médecin à votre retour pour un bilan de santé.

EN CAS DE LITIGE

Vos droits

Si des difficultés importantes sont survenues pendant votre voyage du fait de l'absence ou de la défaillance des prestations prévues par le contrat vous pouvez :

- Contacter d'abord votre vendeur pour un règlement amiable de votre litige.

- Contacter le conciliateur de justice de votre ville de résidence.



- Sachez que la publicité trompeuse est une infraction punie des peines prévues en cas de tromperie (art.L.213-1), c'est-à-dire une peine d'emprisonnement de deux à trois ans et/ou d'une amende de 150€ à 37500€.

Conseil : Bien garder les prospectus publicitaires



- En cas d'absence de procédure amiable, saisir la justice pour obtenir une réparation financière (dommages et intérêts) en application à la loi française. Loi du 13 juillet 1992 vient de s'appliquer au pèlerinage à la Mecque.

CELLULE DE VEILLE DU CCM

Le CCM a mis en place une cellule psychologique permettant de recevoir et centraliser les plaintes et problèmes rencontrés au retour du pèlerinage. Il publiera prochainement sur son site un numéro de téléphone. Vous pourrez envoyer aussi un mail à l'adresse suivante : crcm_ra_pelerinage@yahoo.fr

FORUM D'EXPRESSION SUR LE SITE

Le CRCM mettra en ligne une rubrique sur son forum destinée au bilan du pèlerinage 2009.

www.crcm-ra.org/forum

N'hésitez pas à partager vos expériences et difficultés que vous avez rencontrées. Un intervenant répondra à toutes vos questions et vous conseillera.

Pour vous accompagner dans vos démarches

Vous pouvez demander conseils auprès :

Du Conseil Régional du Culte Musulman Rhône-Alpes.

Email : crcm_ra_pelerinage@yahoo.fr

Internet : www.crcm-ra.org

